



FACULTAD DE FILOLOGÍA

GRADO EN ESTUDIOS FRANCESES

TRABAJO DE FIN DE GRADO

CURSO 2018 / 2019

TÍTULO:

ÉVOLUTION DES CONSONNES FINALES EN

FRANÇAIS PARLÉ ET ÉCRIT

AUTOR/A:

MARÍA LUZ MORALES CALCAÑO

Fecha: 26-06-2019

**Vº Bº del Tutor: Pr. Dr. MANUEL
BRUÑA CUEVAS**

Firma:

Firmado:

TABLE DE MATIÈRES

1. INTRODUCTION	3
2. ANCIEN FRANÇAIS : IX^e – XIII^e SIÈCLES	4
2.1. Le cas particulier de la consonne fricative dentale [θ]	9
2.2. Le cas particulier de la consonne palatale nasale [ɲ]	9
2.3. Instabilité des consonnes à la finale	9
2.4. Généralisation du < x >	11
3. MOYEN FRANÇAIS : XIV^e – XVI^e SIÈCLES	12
3.1. Le cas particulier des consonnes nasales	12
3.2. Témoignages des grammairiens des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, sur la prononciation des consonnes finales	13
3.3. Graphies des consonnes finales	18
4. FRANÇAIS MODERNE	19
4.1. Récupération des anciennes consonnes finales	19
4.2. Causes de la récupération des anciennes consonnes finales	22
4.2.1. Emprunts	23
4.2.2. Prononciations hésitantes	25
4.3. Le cas particulier de la consonne liquide palatale [ʎ]	25
CONCLUSIONS	27
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	28

1. INTRODUCTION

Tout au long de ce mémoire, nous allons présenter l'évolution phonétique et graphique des consonnes en position finale de mot.

Nous allons étudier la situation de ces consonnes dans trois grands chapitres, qui correspondent à la périodisation usuelle de la langue française ; de cette façon, notre analyse commencera par l'ancien français (IX^e – XIII^e siècles), où les consonnes finales commencent à devenir instables dès le XIII^e siècle. Nous étudierons cette instabilité de façon générale, à l'exception de la consonne fricative dentale [θ] et de la palatale nasale [ɲ], qui seront analysées à part dû à leurs spécificités. Dans ce même chapitre, nous aborderons l'apparition et la généralisation d'une graphie en particulier : le < x > final.

Puis, nous passerons au moyen français (XIV^e – XVI^e siècles), où l'instabilité des consonnes finales perdure encore. À partir des témoignages des grammairiens des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, nous verrons l'état des consonnes finales à leur époque. Ces grammairiens vont lutter contre la tendance populaire à ne pas prononcer ces consonnes, développant un phénomène de régression et, par conséquent, le rétablissement de la prononciation de certaines d'entre elles. Dans ce chapitre, nous analyserons aussi le cas particulier des consonnes nasales à la finale, car leur comportement diffère du reste : elles se comportent comme à l'intérieur du mot en position également implosive. Pour clore cette période, nous aborderons le changement orthographique qui a lieu au XIV^e siècle : on passe d'une graphie phonique, propre de l'ancien français, à une graphie étymologiste, plus proche de l'orthographe latine.

Pour finir notre étude sur les consonnes finales, nous aborderons leur état depuis le XVII^e siècle. Dans ce dernier chapitre, nous allons étudier l'ensemble des anciennes consonnes finales récupérées par l'intervention des grammairiens, ainsi que les nouvelles, c'est-à-dire celles qui vont commencer à occuper cette position uniquement à partir du XVII^e siècle. Après, nous allons présenter les causes de cette récupération dans les mots patrimoniaux et, par extension, également dans les emprunts. En outre, nous allons étudier quelques cas d'hésitation actuelle dans la prononciation des consonnes finales. Pour conclure cette étape, nous nous occuperons des particularités relatives à l'ancienne consonne finale [ʎ], dont évolution a donné lieu à des changements toujours en cours de nos jours.

Cette analyse de l'évolution des consonnes ayant occupé dans l'histoire du français la position finale de mot se terminera, en guise conclusion, avec quelques considérations générales.

2. ANCIEN FRANÇAIS : IX^e – XIII^e SIÈCLES

Dans les premiers textes en français, la position finale du mot pouvait être occupée par n'importe quelle consonne : occlusive, fricative, affriquée, nasale ou liquide. Mais, si pour une consonne sonore il existait dans le système phonologique du temps sa correspondante consonne sourde, la consonne finale était toujours la sourde.

Cet assourdissement a lieu vers le VII^e siècle et il précède les premières chutes des consonnes finales. Il ne s'agit pas d'un vrai affaiblissement, mais d'un arrêt prématuré des vibrations, car les consonnes sourdes sont plus fortes que les sonores, puisqu'elles demandent une énergie articulatoire plus forte pour être prononcées (Zink, 1986 : 76).

Les consonnes en position finale qui apparaissaient dans le français du IX^e siècle par paires sourdes-sonores étaient : les occlusives [p], [t], [k] - [b], [d], [g], les fricatives [f], [s] - [v], [z] et les affriquées [dʒ] - [tʃ]. Par contre, les liquides [l], [ʎ], [ʁ], [r] et les consonnes nasales [m], [n], [ɲ] n'étaient que sonores. Les affriquées chuintantes [dʒ] et [tʃ] et la consonne liquide [ʎ] n'occupaient jamais la position finale ; cette dernière n'occupait que la position implosive intérieure du mot (Zink, 1986 : 76-77).

Depuis le début du XIII^e siècle, les consonnes affriquées [dʒ], [tʃ], [dʒ] et [tʃ] perdent leur caractère affriqué et disparaissent du système phonétique français, en évoluant vers les consonnes fricatives correspondantes : [dʒ] > [z], [tʃ] > [s], [dʒ] > [ʒ], [tʃ] > [ʃ] (Zink, 1986 : 31).

En ancien français, on pouvait donc trouver en position finale les consonnes suivantes¹ :

- Occlusives

[p]

IX^e s. [tʃamp] > XIII^e s. [ʃãm(p)] *champ*

¹ Exemples tirés de Fouché (1961 : 140-198) ; Zink (1986 : 213) ; Bourciez (1989 : 661-678).

IX^e s. [drap] > XIII^e s. [dra(p)] *drap*

IX^e s. [sep] > XIII^e s. [sɛ(p)] *cep - sep*

[t]

IX^e s. [ʃat] > XIII^e s. [ʃa(t)] *chat*

IX^e s. [net] > XIII^e s. [nɛ(t)] *net*

IX^e s. [pɔt] > XIII^e s. [pɔ(t)] *pot*

[k]

IX^e s. [bɛc] > XIII^e s. [bɛ(k)] *bec*

IX^e s. [sɔk] > XIII^e s. [sɔ(k)] *soc*

IX^e s. [buk] > XIII^e s. [bu(k)] *bouc*

- Fricatives

[f]

IX^e s. [nɛ:f] > XIII^e s. [ne(f)] *nef*

IX^e s. [ʃiɛf] > XIII^e s. [ʃ(j)e(f)] *chief*

IX^e s. [vif] > XIII^e s. [vi(f)] *vif*

[s]

IX^e s. [nɛ:s] > XIII^e s. [ne(s)] *nes - nez*

IX^e s. [plys] > XIII^e s. [ply(s)] *plus*

IX^e s. [vis] > XIII^e s. [vi(s)] *vis*

- Affriquées

[ts]

IX^e s. [brats] > XIII^e s. [bra(s)] *braz - bras*

IX^e s. [partɛ:ts] > XIII^e s. [parte(s)] *partez - partés*²

IX^e s. [ʃãntɛ:ts] > XIII^e s. [ʃãnte(s)] *chantez – chantés*

- Liquides

[l]

IX^e s. [bɛl] > XIII^e s. [bɛ(1)] *bel*

IX^e s. [tsiel] > XIII^e s. [sje(1)] *ciel*

IX^e s. [fil] > XIII^e s. [fi(1)] *fil*

[ʎ]

IX^e s. [travaʎ] > XIII^e s. [trava(ʎ)] *travail*

IX^e s. [pareʎ] > XIII^e s. [pare(ʎ)] *pareil*

IX^e s. [ueʎ] > XIII^e s. [ø(ʎ)] *ueil*

[r]

IX^e s. [ʃiɛr] > XIII^e s. [ʃ(j)ɛ(r)] *chier*

IX^e s. [fɛr] > XIII^e s. [fɛ(r)] *fer*

IX^e s. [myr] > XIII^e s. [my(r)] *mur*

- Nasales

[m]

IX^e s. [faim] > XIII^e s. [fẽm, fẽn] *faim – fain*

IX^e s. [nom] > XIII^e s. [nõm, nõn] *nom – non*

IX^e s. [dam] > XIII^e s. [dãm, dãn] *dam – dan*

² Même si en ancien français il n’y avait pas encore d’accents, nous allons employer l’accent aigu lorsqu’un < e > final était tonique, afin d’en faciliter la lecture.

[n]

IX^e s. [plein] > XIII^e s. l. p. : [plɛ̃n], l. c.³: [plɛ̃in] *plein*

IX^e s. [vin] > XIII^e s. [vɛ̃n] *vin*

IX^e s. [an] > XIII^e s. [ɑ̃n] *an*

[ɲ]

IX^e s. [loʝɲ] > XIII^e s. [lwɛ̃n] *loing - loin*

IX^e s. [tesmoʝɲ] > XIII^e s. [te:mwɛ̃n] *tesmoing - tescmoin*

IX^e s. [bezoʝɲ] > XIII^e s. [bɛzwɛ̃n] *besoing – besoin*

³ l. p. : langue populaire ; l. c. : langue cultivée.

Consonnes qui occupaient la position finale en ancien français (tableau 1)⁴

	Sourdes	Sonores
C. occlusives	[p] [t] [k]	[b] [d] [g]
C. fricatives	[f] [s] [θ]	[v] [z] [ð]
C. affriquées	[ts] [tʃ]	[dz] [dʒ]
C. liquides		[l] [ʎ] [ʃ] [r]
C. nasales		[m] [n] [ɲ]

⁴Élaboration propre.

2.1. Le cas particulier de la consonne fricative dentale [θ]

Les consonnes finales connaissent une grande période de stabilité jusqu'au IX^e siècle. Entre le IX^e et le XI^e siècles, il y a un premier effacement des consonnes finales qui ne concerne que la fricative dentale [θ] (Zink, 1986 : 76-77).

La consonne fricative dentale [θ] existait au IX^e siècle comme correspondante sourde de la consonne fricative dentale sonore [ð] ; mais de façon instable, c'est-à-dire sa prononciation n'était pas constante. Déjà au IX^e siècle, elle se trouvait dans un processus avancé d'amuïssement. En général, dans les premiers textes en ancien français, [θ] final était écrit < t >, mais dû à son amuïssement définitif au XI^e siècle, il disparaît aussi du français écrit ; depuis le XII^e siècle, il n'y apparaît plus (Fouché, 1961 : 662 ; Zink, 1986 : 77) :

IX^e s. [ny(θ)] > XI^e s. [ny] > XIII^e s. [ny] *nu*

IX^e s. [fei(θ)] > XI^e s. [fei] > XIII^e s. [fwε] *foi*

IX^e s. [amε:(θ)] > XI^e s. [ãme:] > XIII^e s. [ãme] *amé*

2.2. Le cas particulier de la consonne palatale nasale [ɲ]

La consonne nasale [ɲ] perd sa mouillure vers le XII^e siècle. La graphie commune, pendant que [ɲ] existait en position finale, était < ing > (Fouché, 1961 : 196) ; mais, depuis le XII^e siècle, cette graphie alterne avec < in >, ce qui indique la perte du caractère palatal du [ɲ] final. Depuis le XVII^e siècle, la suppression du < g > est systématique : *soin, témoin, besoin...* sauf dans certains mots, où, afin d'éviter l'ambiguïté, on l'a conservé : *coing – coin, poing – point*. C'est la famille lexicale de chaque mot qui indique si, au IX^e siècle, il possédait un [ɲ] : *coing-cognassier, coin-encoignure, soin-soigner, témoin-témoignage...* (Catach *et al*, 1995 : 1021).

2.3. Instabilité des consonnes à la finale

Depuis le XIII^e siècle, les consonnes finales sont instables. On ne prononce pas la consonne finale, dans un même syntagme, quand elle est suivie d'un mot qui commence par consonne. Dans ce contexte phonétique, l'effacement de la consonne finale s'accélère. Par contre, lorsque, dans un même syntagme, la consonne finale est suivie d'un mot qui

commence par voyelle, elle reste sensible⁵. Elle est aussi prononcée en position finale de syntagme ou de phrase, c'est-à-dire avant une pause (Zink, 1986 : 78).

[Mes amis] [vont parler]
 ↓ ↓ ↓ ↓
 [z] [s] ∅ [r]

[Mes bons copains] [viennent avec nous]
 ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓
 ∅ ∅ [s] [t] ∅ [s]

[Ils vont sortir]
 ↓ ↓ ↓
 ∅ ∅ [r]

Selon Zink (1986 : 78), de nos jours encore, le numéral *six* se comporte selon cette règle médiévale :

Il en reste six [sis] (consonne finale avant une pause)

Il y a six [siz] *enfants* (consonne finale + mot qui commence par voyelle)

Il a six [si] *livres* (consonne finale + mot qui commence par consonne)

D'après Bourciez (1989 : 159-165), pour les numéraux *huit*, *dix*, sauf *dix-neuf*, et les mots *plus* et *tous*, il y a une distribution similaire⁶.

J'ai huit [ɥit] / *dix* [diz] *ami*

Il y a huit [ɥi] / *dix* [di] *livres*

Il en a huit [ɥit] / *dix* [dis]

Bourciez (1989 : 165) indique que, dans le cas des mots *plus* et *tous*, la prononciation de la consonne finale dépend du sens et de l'emploi.

Le [s] de l'adverbe *plus* est prononcé lorsqu'il possède un sens positif, tandis qu'il reste muet lorsqu'il possède une signification négative :

Je t'aime plus [plys] *que tout*

⁵ Dans ce contexte et depuis le XIII^e siècle, le [s] en position finale de mot qui maintenait son articulation a évolué vers [z].

⁶ Quant au numéral *sept*, on entend le [t] final dans tous les cas, même s'il est recommandable de le supprimer devant une consonne ou d'une pause (Bourciez, 1989 : 159).

Il en veut plus [plys]

Il n'en veut plus [ply]

Nous n'avons plus [ply] *de travail*

La consonne finale du mot *tous* reste sensible lorsque le mot fonctionne comme pronom indéfini ; cependant, s'il s'agit d'un adjectif, la consonne finale ne se prononce pas.

Tous [tus] *les regardaient* (pronom)

Tous [tus] *aiment sa coiffure* (pronom)

Tous [tu] *les regards* (adjectif)

Tous [tu] *les invités sont arrivés* (adjectif)

2.4. Généralisation du < x >

En ancien français, le signe *x* équivalait graphiquement au groupe < us > final lorsqu'il était précédé d'une voyelle. Il s'agissait d'une abréviation pour rendre plus agile l'écriture (Bourciez, 1989 : 165).

À partir du XIII^e siècle, dû à une nouvelle interprétation du *x*, on obtient la graphie < ux > pour l'ancien groupe < us > ; on pensait que, lorsqu'un < s > était précédé de deux voyelles on devait écrire < x >. On récupère le < u > primitif, en obtenant par-là la graphie < ux >, qui se généralise au XIV^e siècle.

Évolution du groupe < us > (tableau 2)⁷

Ancien français (IX ^e – XIII ^e siècles)	Moyen français (XIV ^e siècle)
dieus > diex (forme abrégée)	dieux
chevaus > chevax	chevaux
heureus > heurex	heureux
feus > fex	feux
deus > dex	deux

⁷ Élaboration propre.

3. MOYEN FRANÇAIS : XIV^e – XVI^e SIÈCLES

Pendant les XIV^e et XV^e siècles, la situation des consonnes finales ne change pas. Comme en ancien français, elles continuent à être instables. Au XVI^e siècle, la langue populaire commence à faire tomber les consonnes finales devant une pause, tandis que la langue cultivée s'efforce de les préserver. Cette position de la langue cultivée entraîne une régression par rapport à la prononciation des consonnes finales vers le XVII^e siècle (Fouché, 1961 : 663-666).

3.1. Le cas particulier des consonnes nasales

Les consonnes nasales en position finale possèdent un comportement spécial, car elles agissent comme en position implosive à l'intérieur du mot. Vers la fin du XVI^e siècle, le groupe nasal, formé par la consonne nasale et la voyelle qui la précède, se voit réduit à un seul élément nasal afin d'éviter la redondance, c'est-à-dire le trait nasal va être gardé par la consonne ou par la voyelle, mais pas par les deux comme en ancien français.

La position de la consonne nasale va indiquer si la nasalité est gardée par la consonne ou par la voyelle ; si la consonne se trouve en position explosive (elle ouvre la syllabe), c'est elle qui va garder le trait nasal et donc la voyelle qui le perd, en se dénasalisant. Par contre, si la consonne nasale occupe la position implosive (elle ferme la syllabe), elle s'amuït, le trait nasal n'étant dès lors conservé que par la voyelle nasale (Zink, 1986 : 81). Comme la position finale est toujours implosive, c'est la consonne nasale qui s'amuït, tel que nous venons de l'expliquer.

En outre, il se produit un allongement compensatoire de la voyelle précédente afin de tromper l'oreille et compenser l'amuïssement de la consonne nasale. Lorsque la voyelle nasale était tonique libre, cet allongement va disparaître rapidement, mais il va rester sensible jusqu'au XVIII^e siècle lorsque la voyelle nasale est atone, et encore aujourd'hui lorsque la voyelle nasale est tonique entravée (Zink, 1986 : 82-84) :

XV^e s. [fɛ̃n] > f. XVI^e s. [fɛ̃:] > XVII^e s. [fɛ̃] > XVIII^e s. [fɛ̃] *faim* (voyelle nasale tonique libre)

XV^e s. [ãnfã] > f. XVI^e s. [ã:fã:] > XVII^e s. [ã:fã] > XVIII^e s. [ãfã] *enfant* (voyelle nasale atone)

XV^e s. [lɔ̃ngə] > f. XVI^e s. [lɔ̃:g] > XVII^e [lɔ̃:g] > XVIII^e s. [lɔ̃:g] *longue* (voyelle nasale tonique entravée)

Comme à la fin du XVI^e siècle, la consonne nasale finale ne se fait sentir aujourd'hui qu'en cas de liaison :

mon ami [mɔ̃nami]

un enfant [œ̃nɑ̃fɑ̃]

son oiseau [sɔ̃nwazo]

Il peut se produire la dénasalisation complète de la voyelle nasale, surtout de [ɛ̃], en cas de liaison (Bourciez, 1989 : 197-198). Dans ce cas-là, elle est traitée comme explosive.

vain espoir [vɛ̃nɛspwa:r]

en plein air [ɑ̃plɛnɛ:r]

3.2. Témoignages des grammairiens des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, sur la prononciation des consonnes finales⁸

Tous les auteurs des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles sont du même avis en ce qui concerne la prononciation des consonnes en position finale : si la consonne finale d'un mot était suivie d'un autre mot qui commençait par consonne, la première était syncopée, excepté le *r*. Mais, lorsque le second commençait par une voyelle, la consonne finale du mot précédent se liait avec la voyelle initiale du mot suivant, donnant lieu à une syllabe nouvelle. Les grammairiens de cette époque sont aussi unanimes à confirmer que devant une pause la consonne finale se prononçait.

- Consonne finale devant une consonne

Selon Palsgrave (1530), si un mot en français finit par une consonne et le mot suivant commence aussi par consonne, la première s'amuit, excepté *m*, *n*, *r*. Ainsi : *sans cause*, *ung combat tel* ou *faictz plaisans* devraient être prononcés comme si on écrit *san cause*, *un comba tel*, *fai plaisans*.

⁸ Toutes les citations suivantes, appartenant aux grammairiens des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, sont tirées de Thurot (1966, t. II : 3-15).

If a frenche worde ende in a consonant or consonantes, the next worde folowyng begynyng also with a consonant or consonantes,... *m*, *n* and *r* shall never lese their sounde. And if the word goyng before ende in any consonant, he shall lese his sound... sans cause,... shall be red and sounded san cause... (Palsgrave, 1530).

De son côté, Péletier (1550) dit qu'on ne prononce jamais les consonnes finales, sauf le *rr*⁹, tandis que Du Vivier (1566) considère que cette règle ne concerne pas *f*, *l*, *r*, qui sont des semi-voyelles. Sainliens (1580) ajoute aux exceptions précédents, le *c* du mot *avec*.

Selon Théodore de Bèze (1584), ce sont *c*, *q*, *l*, *r* qui ne s'amuisent jamais. Des auteurs comme De la Mothe (1562) et Du Val (1604) n'incluent pas le *f* non plus. Par contre, Maupas (1607) et Ph. Garnier (1659) signalent qu'il faut prononcer toujours, même devant une consonne, *c*, *l*, *f*, et *r*. Maupas ajoute aussi *p*¹⁰ et Ph. Garnier *m* et *n*¹¹.

- Consonne finale devant une voyelle

Selon la règle générale de l'époque, la consonne finale d'un mot se prononce presque toujours devant un mot qui commence par voyelle.

Palsgrave (1530) n'ajoute aucune exception à cette règle : "If a frenche worde ende in a consonant, the next worde folowyng begynyng with a vowel or diphtongue, or contrary,... all the vowels, disphongues and consonantes shall have theyr sounde."

Cependant, le *t* de la conjonction *et* a été toujours muet ; il est purement graphique. En ancien français, on écrivait souvent ce mot *e* (Thurot, 1966, t. II : 6).

Sainliens (1580) atteste que les Anglais se plaignaient de ne pas comprendre les mots en français lorsqu'ils l'entendaient, alors qu'ils comprenaient tout ce qu'ils lisaient :

Hic Angli capiunt (ut existimant) justam carpendi occasionem, quod videlicet dicant se quicquid legant intelligere : at cum nos audiunt invicem confabulantes, ne verbum quidem, aiunt, se percipere posse : qui certe error non a nobis oritur, sed ab his qui gallicam pronuntiandi viam minus noverunt. Verum quam loquendo

⁹ « Quand nous proférons une oraison continue, nous ne sonnons les dernières lettres des mots fors les *rr*. »

¹⁰ « Quelques consonnes finales se doivent prononcer pour le mieux, comme *c*, *l*, *f*, *q*, *p*, *r*. »

¹¹ « Regula hac se constringi non patiuntur quatuor liquidae *l*, *m*, *n*, *r*, item et *c* et *f* quae plerunque efferuntur, licet sequatur consonans alia. »

praecipitationem Anglin obis imponere volunt illam ipsam in eos
rejicere hoc loco decrevimus.

Ce même grammairien représente la prononciation de la phrase *tout ainsi que tu fais aux autres, vous estes un homme de bien* de la façon suivante : tou tin si ke tu fai zau zautres, vou zeste zun nome de bien.

Selon De la Mothe (1592) :

si un mot se finist par une consonante, et que le mot suyvant se commence par une voyelle, les deux ou trois ou quatre mots sont prononcéz ensembles, comme s'ils n'estoyent qu'un mot. Nous joignons tellement nos mots ensemble par mutuelle liaison et proportion de voyelles et consonantes qu'il semble que chascque comma n'est qu'un mot : car, encore qu'il y en ait quelquefois sept ou huict, ils sont si bien mariez et enchainez ensemble, qu'on ne les peut desioindre, sans rompre les reigles de la vraye et naturelle prononciation.

Chiflet (1697) ajoute que « les consonnes finales, surtout le *n*, le *t* et le *d* prononcé *t*, sonnent toujours devant une voyelle, lorsque le mot suivant est régi par son précédent :

- L'adjectif devant son nom : *petit enfant* – petit-t'enfant, *bon homme* – bon-n'homme, *grand orateur* – grand-t'orateur.
- La préposition devant son cas : *devant hier* – devant-t'hier.
- Le verbe devant le cas qui est régi : *il alloit à la ville* – il alloit-t'à la ville, *allant à la ville* – allant-t'à la ville.
- Le pronom *on* devant son verbe impersonnel : on-n'aime. »

Hindret (1687) coïncide avec Chiflet à cet égard. Il considère qu'il faut prononcer les consonnes finales des mots qui régissent d'autres qui commencent par voyelle. De cette façon, selon lui, on devrait faire entendre la dernière consonne de l'article qui précède son substantif, celle de l'adjectif ou d'un chiffre devant un nom (*les anges* -les-z'anges, *petit animal* - petit-t'animal, *mon enfant* - mon-n'enfant, *trois exemples* - trois-z'exemples) ; celle du pronom personnel devant le verbe (*nous avons* - nous-z'avons) ou celle du verbe à l'infinitif et celle de la préposition devant leurs cas (*passer une rivière* - passer-r'une rivière, *finir une affaire* - finir-r'une affaire, *sans argent* - sans-z'argent, *en Angleterre* - en-n'angleterre).

Hindret remarque aussi qu'il est difficile établir les règles d'une prononciation si douteuse, comme l'est celle des consonnes à la finale¹². Il en donne quelques exemples :

Des gens inconnus - dè janz inconu vs dè jan inconu.

Son mouchoir à la main - son mouchoira la main vs son mouchoi à la main.

Des manières honnêtes - de maniairez onaitte vs de maniaire onaitte.

Même s'il existe des divergences entre les grammairiens de l'époque à propos de ce sujet, tous les auteurs reconnaissent que la prononciation des consonnes finales varie selon le registre de langue (familier ou soutenu).

Hindret (1687) remarque qu'en langage cultivé toutes les consonnes finales sont sensibles : « Lorsqu'on lit ou qu'on prononce des ouvrages de poésie, il est bien souvent de faire sonner toutes les consonnes finales qui se rencontrent devant des mots commencez par des voyelles, soit que ces mots soient regis par les precedens, soit qu'ils ne le soient pas. »

L'avis d'Antonini (1753) à cet égard est le suivant : « Il est nécessaire, dans la prononciation soutenuë, de faire sentir la consonne finale sur la voyele qui commence le mot suivant. Mais, dans la conversation, il faut éviter une certaine exactitude, qui pourroit aller jusqu'à l'affectation. »

Suivant Demandre (1769), la prononciation correcte d'une déclamation « consiste surtout à appuyer davantage sur les syllabes des mots, et à faire sentir les lettres finales, quand le mot suivant commence par une voyelle ou par un *h* muet. » Dans cette même ligne se situe De Wailly (1780) : « Dans les vers, dans les discours prononcés en public, on fait sentir la plupart des consonnes finales, quand le mot suivant commence par une voyelle ou une *h* muette. »

- Consonne finale devant une pause

Les grammairiens de ces siècles partagent que la consonne finale avant une pause est toujours prononcée.

Selon Palsgrave (1530), lorsqu'un mot est suivi d'une pause (point, deux point, virgule), il faut prononcer les dernières lettres doucement. Il arrive de même pour les mots

¹² « De vous dire laquelle des deux prononciations est la meilleure, c'est que je n'entreprendrai pas de faire. »

qui finissent les vers : “Every frenche worde comynge next unto a point... or... comma, or virgula... shal sounde their last letters dictinctly or remissely : and so shal all the last wordes in the lynes os suche thinges as be made in ryme.”

L’adversaire de Palsgrave, Du Wes (1532) s’accorde avec lui à cet égard. Il explique que toute consonne suivie d’une pause doit être lue, y compris *s*, *t* et *p* : “In redyng frenche ye shall leave the last letter of every worde unsounde, ending in *s*, *t*, and *p*, save of the same worde whereupon ye do pause or rest.”

Robert Estienne (1549), entre autres grammairiens, fait l’observation suivante en ce qui concerne le [s] : « [s] se prononce par tout où on s’arreste. »

Nous pourrions considérer la séquence suivante, témoignage d’Henri Estienne (1565), afin de commenter quelques détails qui nous semblent intéressants :

Vous me dites touiours que vostre pays est plus grand de beaucoup et plus abundant que le nostre, et que maintenant vous pourriez bien y vivre à meilleur marché que nous ne vivons depuis trois mois en ceste ville : mais tous ceux qui en viennent parlent bien un autre langage : ne vous desplaise.

Selon H. Estienne (1565), cette phrase sera prononcée de la façon suivante, en amuissant les consonnes finales nécessaires, dans le but d’obtenir une prononciation correcte et sans affectation :

Vou me dite **touiours** que notre pays est **plu** gran de beaucoup et **plus** abondan que le notre, et que maitenan vou pourrie bien y vivre à meilleur marché que nou ne vivon depui troi mois en cette ville : mai tou ceux qui en viennent parlent bien un autre langage : ne vou deplaise.

Ce grammairien remarque que le [s] est muet dans le premier *plus* parce qu’il est suivi d’un mot qui commence par consonne ; tandis que le [s] du deuxième *plus* se fait sentir, car il est suivi d’un mot qui commence par voyelle. Il souligne aussi que le [s] du mot *toujours* sonne parce que celui qui parle fait une faible pause juste après de ce mot.

De même, Palsgrave (1530) dit que, si un mot possède après la voyelle deux consonnes, dont la première est *m*, *n*, *r* et la seconde une autre différente à *s*, *x*, *z*, la deuxième doit sonner doucement. Ainsi, *plomb*, *blanc*, *champ* doivent être prononcés *plom*, *blan*, *cham*, de façon que la consonne finale ait un son faible :

If a frenche worde have II consonantes folowyng his vowel, of whiche the fyrst is *m*, *n* or *r*, and the last neyther *s*, *x* or *z*, the laste consonant shall be remissely sounded, and in maner left unsounded, as *plomb*... whiche shall be sounded plom... How be it, the consonant shall have a littel sounde...

Cette tendance à prononcer les consonnes finales devant une pause persiste jusqu'au début du XVII^e siècle. À partir de ce temps-là, cette habitude tend à diminuer.

Ph. Garnier (1659) considère que la prononciation d'une consonne finale devant une pause est à la volonté de chacun : « In fine periodi pronunciare licet, si velimus », tandis que Chiflet (1697) dit que les consonnes qui terminent le dernier mot devant une pause ne sont jamais prononcées, même pas à la fin d'un énoncé.

Les règles que nous venons d'expliquer, moyennant les témoignages des grammairiens des XVI^e et XVII^e siècles, ne sont pas applicables aux mots étrangers, aux latinismes, ni aux mots venus directement du grec. Il s'agit là d'une tendance générale à prononcer un mot peu usité tel qu'il est écrit.

À ce propos, Chiflet (1697) dit : « On prononce toujours les consonnes finales des noms étrangers. »

3.3. Graphies des consonnes finales

En ancien français, la graphie des mots représentait la prononciation des sons, c'est-à-dire on essayait d'écrire tel qu'on parlait. Il s'agissait d'une graphie phonique. En moyen français, par contre, on s'incline plutôt vers une graphie étymologiste qui se rapproche le plus que possible de la graphie latine. En outre, la latinisation de l'orthographe va provoquer qu'on commence à trouver en position finale des consonnes sonores qui ne pouvaient pas occuper cette position auparavant, ni graphiquement ni phonétiquement ; et ce même si elles continuaient à être prononcées comme sourdes (Catach *et al.*, 1995 : IX-X) :

Lat. QUANDO > XIII^e s. *quant*, *kant*, *cant* > XIV^e s. *quand*¹³

¹³ Avec un < d > parce qu'en latin il y en avait un, même si on continuait à prononcer [t].

Lat. LONGUM > XIII^e s. *lonc*, *lonk* > XIV^e s. *long*¹⁴

4. FRANÇAIS MODERNE¹⁵

4.1. Récupération des anciennes consonnes finales

La tendance à la récupération des consonnes finales perdues commence au XVI^e siècle, comme le montrent les témoignages des grammairiens que nous venons de citer. Ils souhaitent freiner la tendance à l'effacement accéléré des consonnes finales. Même si ce processus de récupération des consonnes finales commence en moyen français, il va se consolider et finir au XVII^e siècle. Dans certains cas, il se termine au XVIII^e siècle.

Cette tendance régressive, par l'intervention des premiers grammairiens, arrive à rétablir la prononciation de certaines consonnes finales auparavant muettes¹⁶ (Fouché, 1961 : 667).

Par groupe de consonnes, nous allons étudier des cas où la restauration de la consonne finale se produit. La plupart des mots où on récupère la consonne finale sont monosyllabiques, car il est plus facile de la rétablir dans les monosyllabes que dans les polysyllabes.

- Occlusives

[p]

Cep [sep]

Cap [kap]

[t]

Sept [set]

Huit [ɥit]

Net [net]

¹⁴ Avec < g > comme en latin, même si on prononçait encore [k].

¹⁵ Nous avons décidé de ne pas séparer le XVII^e siècle (français classique) du français postérieur (français moderne), puisque la plupart de changements phonétiques ont eu lieu au XVII^e siècle.

¹⁶ Les transcriptions suivantes appartiennent au français du XVII^e siècle.

Dot [dɔt]

En fait [ɑ̃fɛt]

[k]

Arc [a:rk]

Duc [dyk]

Lac [lak]

Sac [sak]

Soc [sɔk]

- Fricatives

[f]

Bref [brɛf]

Chef [ʃɛf]

Naïf [naif]

Neuf [nœf]

Vif [vif]

[s]

Mars [ma:rs]

Ours [u:rs]

Sens [sɑ̃:s]

Hélas [elas]

Jadis [ʒadis]

Mœurs [mœ:rs]

- Liquides

[l]

En général, les grammairiens arrivent à rétablir le [l] final dans tous les mots :

ciel [sjɛl]

col [kɔl]

bel [bɛl]

sel [sɛl]

Au XVI^e siècle, il existe une tendance à laisser tomber le [l] du pronom *il/ils* devant consonne : *il* [i] *parle*, *il* [i] *viendra*, *ils* [i] *disent*. Depuis le XVII^e siècle, les grammairiens s'efforcent de rétablir le [l] du pronom de troisième personne (Bourciez, 1989 : 191). Mais la prononciation du XVI^e siècle reste courante aujourd'hui en français familier.

Il existe quelques mots où [l] n'a pas été rétabli parce que les puristes du XVII^e siècle les considéraient comme vulgaires. Il s'agit de termes qui n'étaient employés que par la langue populaire : *soûl* [su], *cul* [ku]. Déjà Théophile de Bèze (1519-1605) indique la prononciation sans [l] de ces deux mots (Bourciez, 1989 : 191).

[R]

Dans les mots monosyllabiques, la récupération du [R] en position finale se produit sans exception (Fouché, 1961 : 667) :

cher [ʃɛ:R]

pour [pu:R]

hier [jɛ:R]

Pour le reste de mots (polysyllabiques), les grammairiens arrivent à réintroduire la prononciation de cette consonne finale dans trois paradigmes (Zink, 1986 : 79 ; Bourciez, 1989 : 184-185). Cette récupération a lieu généralement au XVII^e siècle et parfois même au XVIII^e, selon le cas.

1. Les infinitifs en *-ir* : *finir* [fini:R], *partir* [parti:R], *dormir* [dormi:R].

La récupération du [R] dans ce groupe est peut-être due à l'influence de verbes comme *dire, écrire, lire...*

2. Les substantifs et les infinitifs en *-oir* : *miroir* [mirwa:R], *tiroir* [tirwa:R], *mouchoir* [muʃwa:R], *avoir* [avwa:R], *recevoir* [RƏSƏVwa:R], *savoir* [savwa:R].

L'influence des infinitifs en *-oire* comme *boire, croire,...* ont contribué à la restauration de la consonne finale dans ce groupe de mots en *-oir*.

3. Les substantifs en *-eur* : *menteur* [mãtœ:R], *chanteur* [ʃãtœ:R], *porteur* [pœrtœ:R].

Dans ce groupe de substantifs en *-eur*, c'est l'analogie avec des noms abstraits comme *rigueur, valeur* qui exerce une influence dans la récupération de la consonne finale.

Les grammairiens de l'époque ne réussissent pas à restaurer la prononciation du [R] du nom *monsieur* [məsjø], puisqu'il s'agit d'un terme assez courant, ni celle des infinitifs en *-er*, ni des noms en *-er* et *-ier*, à cause de l'absence de modèles en *-er* : *manger* [mãʒe], *boulangier* [bulãʒe], *papier* [papje].

4.2. Causes de la récupération des anciennes consonnes finales

Primitivement, comme nous avons vu au début de cette étude, les consonnes qui pouvaient occuper la position finale d'un mot n'étaient que les sourdes, à l'exception des consonnes nasales et liquides. Néanmoins, depuis le XVII^e siècle, n'importe quelle consonne, sourde ou sonore, pouvait occuper la position finale ; même des consonnes qui n'avaient jamais occupé cette position (les fricatives chuintantes). Cela est dû à l'amuissement de la voyelle finale, le *e* caduc, [ə]. De cette façon, une consonne auparavant intérieure devient finale (Catach *et al*, 1995 : 1170-1171).

sourde [surd]

singe [sẽ:ʒ]

menteuse [mãtø:z]

sportive [spœrti:v]

vache [vaʃ]

4.2.1. Emprunts

Le fait d'admettre des consonnes sourdes ou sonores en position finale dans les mots patrimoniaux favorise leur prononciation dans les emprunts, car elles existaient déjà en français depuis la perte de la voyelle finale *e* (Zink, 1986 : 215 ; Fouché, 1961 : 675 ; Catach *et al.*, 1995 : 1171) :

- Occlusives

[p]

jalap [ʒalap] (XVII^e s., de l'espagnol)

salep [salɛp] (XVIII^e s., de l'arabe)

handicap [ãdikap] (XIX^e s., de l'anglais)

[b]

baobab [baobab] (XVIII^e s., du sénégalais)

Nabab [nabab] (XVIII^e s., de l'arabe)

[t]

Mots latins :

accessit [aksɛsit] (XVII^e s.)

déficit [defisit] (XVII^e s.)

Mots étrangers :

transit [trãzit] (XVII^e s., de l'italien)

vermouth [vɛrmut] (XVIII^e s., de l'allemand)

mammouth [mamut] (XVIII^e s., du russe)

[d]

De l'hébreu :

David [david]

Éphod [ɛfod]

Joad [ʒɔad]

[k]

bivouac [bivwak] (XVII^e s., de l'allemand)

ressac [rəsak] (XVII^e s., du provençal)

loustic [lustik] (XVIII^e s., de l'allemand)

brick [brik] (XVIII^e s., de l'anglais)

cromlech [krɔ̃lɛk] (XVIII^e s., de l'anglais)

[g]

zigzag [zigzag] (XVII^e s., de l'allemand)

- Fricatives

[f]

récif [ʁecif] (XVII^e s., de l'espagnol)

tarif [tarif] (XVIII^e s., de l'italien)

[s]

Mots latins ou grecs :

atlas [atlas] (XVII^e s.)

chorus [kɔrys] (XVII^e s.)

acarus [akarys] (XVIII^e s.)

prospectus [prɔspɛktys] (XVIII^e s.)

Mots étrangers :

albatros [albatros] (XVIII^e s., du portugais)

mérinos [merinos] (XVIII^e s., de l'espagnol)

albinos [albinos] (XVIII^e s., du portugais)

- Liquides

[R]

polder [pɔldɛːR] (XVII^e s., du néerlandais)

leader [lidœːR] (XIX^e s., de l'anglais)

manager [manɑʒɛːR] (XIX^e s., de l'américain)

4.2.2. Prononciations hésitantes

De nos jours, il y a un certain nombre de mots communs et de noms de villes, qui admettent une prononciation double ; soit avec la consonne finale, soit sans elle (Fouché, 1961 : 673-676) :

sparadrap [sparadʁa] ou [sparadʁap]

granit [gʁani] ou [gʁanit]

lombric [lɔ̃bʁi] ou [lɔ̃bʁik]

ananas [anana] ou [ananas]

Buchez [byʃe] ou [byʃɛːz]

Forez [fɔʁe] ou [fɔʁɛːz]

Géruzez [ʒɛʁyze] ou [ʒɛʁyɛːz]

Madrid [madʁi] ou [madʁid]

4.3. Le cas particulier de la consonne liquide palatale [ʎ]

La consonne liquide palatale en position finale existait en ancien et en moyen français. Il s'agit d'une consonne qui reste usuelle jusqu'au XVIII^e siècle. Au cours de ce siècle, [ʎ] se déphonologise en [j] en langue populaire, lorsqu'il est précédé d'une voyelle tonique autre que [i], tandis que tout au long du XIX^e siècle, la langue cultivée va lutter contre ce phénomène (Zink, 1986 : 29) :

XVII^e s. [gʊvɛrnaʎ] > l. p. : XVIII^e s. [gʊvɛrnaj], l. c. : [gʊvɛrnaʎ] *gouvernail*

XVII^e s. [sɔmɛλ] > l. p. : XVIII^e s. [sɔmɛj], l. c. : [sɔmɛλ] *sommeil*

XVII^e s. [fənuλ] > l. p. : XVIII^e s. [fənuj], l. c. : [fənuλ] *fenouil*

Lorsque la voyelle tonique précédant le [λ] était un [i], la déphonologisation de [λ] en [j] entraîne finalement l'amuïssement de [j], résorbé par le [i] tonique :

XVII^e s. [zã:tiλ] > l. p. : XVIII^e s. [zãti], l. c. : [zãtiλ] > XIX^e s. [zãti] *gentil*

XVII^e s. [fyziλ] > l. p. : XVIII^e s. [fyzi], l. c. : [fyziλ] > XIX^e s. [fyzi] *fusil*

XVII^e s. [utiλ] > l. p. : XVIII^e s. [uti], l. c. : [utiλ] > XIX^e s. [uti] *util*

En ce qui concerne la graphie du [λ] en position finale, il est écrit généralement < il >, mais lorsque la voyelle tonique est [i] la graphie en est < l >. Dans ce dernier cas, comme il n'y a aucune différence graphique entre [l] et [λ], quand les grammairiens arrivent à restituer la prononciation de tout [l] final au XVII^e siècle, on récupère également celle de certains [λ], suivant la règle générale de prononcer tout < l > final. Au XIX^e siècle, avec la généralisation de l'alphabétisation, cette règle générale s'étend et on prononce une consonne finale [l] là où on ne devrait rien prononcer.

Au début, ce phénomène ne touchait que les mots qui commençaient à disparaître de l'usage courant :

XVII^e s. [furniλ] > XVIII^e l. p. : [furni], l. c. : [furniλ] > XIX^e s. [fʊɾnil] *fournil*

XVII^e s. [bariλ] > XVIII^e l. p. : [bari], l. c. : [bariλ] > XIX^e s. [baʁil] *baril*

Mais depuis le XX^e siècle, il s'étend même aux mots courants comme *sourcil*, *gril*, *nombril*...

XVII^e s. [sursiλ] > XVIII^e l. p. : [sursi], l. c. : [sursiλ] > XX^e (1) s. [suʁsil] *sourcil*

XVII^e s. [griλ] > XVIII^e l. p. : [gri], l. c. : [griλ] > XX^e (1) s. [gʁil] *gril*

XVII^e s. [nõ:briλ] > XVIII^e l. p. : [nõbri], l. c. : [nõbriλ] > XX^e (1) s. [nõbʁil] *nombril*

Pour savoir si, en ancien français, la graphie < l > correspondait au [l] ou au [λ], il faudrait consulter la famille lexicale et vérifier la présence de [j] : *gentil* – *gentillesse* [zãtijɛs], *fusil* – *fusillade* [fyzijad], *outil* – *outillage* [utija:ʒ], *baril* – *barillet* [baʁijɛ], *sourcil* – *sourciller* [suʁsijɛ], *gril* – *griller* [gʁijɛ]...

- Le cas particulier du mot fils

Aux XVI^e et XVII^e siècles, le mot *fils* était prononcé [fi], sauf en cas de liaison. C'était toujours ainsi au XIX^e siècle, comme le signale Littré (1873-1883) : « *fi* ; le *s* se lie : *le fi-z aîné*. Beaucoup de gens ont pris depuis quelque temps l'habitude de faire entendre l'*s* quand le mot est isolé ou devant une consonne, un *fiss'* ; c'est une très mauvaise prononciation. » La prononciation moderne, [fis], a été donnée par le *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours*, en 1932 (Catach et al, 1995 : 477).

CONCLUSIONS

Après avoir réalisé cette étude sur l'évolution des consonnes finales, dès les débuts de la langue française (IX^e siècle) jusqu'aux temps modernes (XVIII^e siècle et parfois même XIX^e et XX^e siècles, selon les cas), nous constatons que leur histoire est assez agitée. D'un côté, par leur évolution parallèle et différente en langue populaire et en langue cultivée : la première tend toujours à l'amuïssement des consonnes finales dans tous les cas ; la deuxième, au contraire, s'incline vers leur prononciation et conservation. De l'autre, l'intervention des premiers grammairiens contribue à cette agitation dans l'évolution des consonnes à étudier, car ils luttent pour les maintenir. Cette tâche de conservation commence, comme nous l'avons vu, au XVI^e siècle, mais elle prend plus d'importance au XVII^e siècle. Dans certains cas, comme nous l'avons étudié, ces grammairiens réussissent dans leur tâche, et en conséquence, on rétablit la prononciation des consonnes finales dans un nombre de mots ; mais en général, c'est la tendance populaire, celle à l'amuïssement, qui prévaut.

En plus de présenter une évolution mouvementée, nous pourrions conclure, après notre analyse, que les consonnes finales expérimentent en français un enrichissement croissant, dans ce sens que, primitivement, on n'acceptait en position finale que des consonnes sourdes et, au fur et à mesure que la langue évolue, cette position est de plus en plus susceptible d'être occupée par d'autres consonnes : des sonores et même certaines jusqu'alors inconnues en cette position, les chuintantes.

Ce phénomène de récupération des consonnes finales se continue même pendant la première moitié du XX^e siècle, comme nous l'avons vu en étudiant l'évolution du [ʃ]. De

nos jours, comme anciennement, c'est la fréquence d'emploi d'un mot qui conditionne la prononciation de sa consonne finale.

Pour conclure, il faudrait dire que la situation des consonnes finales au XVIII^e siècle est, en général, celle de nos jours. Donc, grâce à la réalisation de ce mémoire, qui s'étend jusqu'aux temps modernes et où nous avons étudié les règles générales de prononciation des consonnes finales et les exceptions pertinentes (en plus de leur histoire et leur évolution), nous reconnâtrons plus facilement les cas où une consonne finale du français écrit est muette ou reste sensible ; ce qui améliorera notre prononciation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Sources primaires

ANTONINI, Annibal (1753) : *Principes de la grammaire Française, pratique et raisonnée*. Paris, Duchesne.

CHIFLET, Laurent (1680) : *Essay d'une parfaite grammaire de la langue française*. Bruxelles, L. Marchand.

DE BÈZE, Théodore (1584) : *De Francicae linguae recta pronuntiatione*. Genève, Eustache Vignon.

DE LA MOTHE, Guillaume (1592) : *The French Alphabet*. Londres, R. Field.

DEMANDRE (1769) : *Dictionnaire de l'élocution française [...] avec l'exposition & la solution des difficultés qui peuvent se présenter dans le langage*. Paris, Lacombe.

DU VAL, Jean-Baptiste (1604) : *L'Eschole françoise pour apprendre à bien parler & scrire selon l'usage de ce temps & pratique des bons Auteurs*. Paris, Eustache Foucault.

DU VIVIER, Gérard (1566) : *Grammaire française, touchant la lecture. Declinaisons des noms & coniugaisons des verbes*. Cologne.

DU WES, Gilles (1532) : *An Introductory for to Lerne to Rede, to Pronounce and to Speke French Trewly*. Londres, Thomas Godfray.

ESTIENNE, Henri (1565) : *Traité de la conformité du langage françois avec le grec*. Léon Feugère [rééd. 1853, Paris, J. Delalain].

ESTIENNE, Robert (1549) : *Dictionnaire Francoislain, autrement dict Les mots Francois, avec les manieres duser diceulx, tournez en latin. Corrigé et augmenté*. Paris, Robert Estienne.

- GARNIER, Philippe (1659) : *Dialogues en cinq langues : espagnolle, italienne, latine, françoise & allemande*. Strasbourg, Chez les heritiers de feu Eberard Zetzner.
- HINDRET, Jean (1687) : *L'Art de bien prononcer et de bien parler la langue françoise*. Paris, L. d'Houry.
- MAUPAS, Charles (1607) : *Grammaire françoise*. Blois, Philippes Cottereau.
- PALSGRAVE, Jean (1530) : *Lesclarcissement de la langue françoise*. Londres, Johan Haukyns [rééd. 1852, Paris, F. Génin].
- PÉLETIER DU MANS, Jacques (1550) : *Dialogue de l'ortografe e prononciation françoese*. Poitiers, Marnef.
- SAINLIENS, Claude de (1580) : *De pronuntiatione linguae gallicae*. Londres, Vautrollerius [rééd. 1978, Paris, France-Expansion].
- WAILLY, Noël-François de (1780) : *Principes généraux et particuliers de la langue française*. Paris, J. Barbou.

II. Sources secondaires

- BOURCIEZ, Édouard et Jean (1989) : *Phonétique Française, étude historique*. Paris, Klincksieck.
- CATACH, Nina ; GOLFAND Jeanne ; METTAS Odette ; BIEDERMANN-PASQUES Liselotte ; DOBROVIE-SORIN Carmen ; BADDELEY Susan (1995) : *Dictionnaire historique de l'orthographe française*. Paris, Larousse.
- FOUCHÉ, Pierre (1961) : *Phonétique historique du français. Les consonnes et index générale*. Paris, Klincksieck, III vol.
- THUROT, Charles (1966) : *De la prononciation française depuis le commencement du XVI^e siècle d'après les témoignages des grammairiens*. Genève, Slatkine reprints, 2 vols.
- ZINK, GASTON (1986) : *Phonétique historique du français*. Paris, Presses Universitaires de France.